



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : ROSHEIM

Autres communes :

R500

Appellation : Remparts et quatre anciennes portes

Monument(s)

Appellation : Remparts et quatre anciennes portes

Protection : classement

Arrêté : classement le 26/06/1920

Étendue de la protection : Remparts et quatre anciennes portes : classement par arrêté du 26 juin 1920 ; classement par J.O. du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.